

*Service topographique de l'Armée.*—Le Service topographique de l'Armée à Ottawa travaille en collaboration étroite avec les autres organismes de cartographie de l'État et avec les escadrilles de la Section photographique du Corps d'aviation royal canadien. A l'aide des photographies aériennes et des rapports des équipes d'arpenteurs, il dresse des cartes canadiennes de diverses catégories et dimensions,—tant pour usage civil que militaire. En 1949, le Service topographique de l'Armée avait 20 équipes de topographie terrestre en activité dans le nord de la Colombie-Britannique, au Yukon et dans d'autres endroits du pays.

### Sous-section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Le Corps d'aviation royal canadien se compose de six éléments: le Corps régulier, le Corps auxiliaire, le Corps de réserve, les Cadets de l'air, la Division féminine et les escadrilles universitaires de l'Air. A l'heure actuelle, les deux derniers éléments sont inactifs. Les Cadets de l'air ne font pas partie du Corps d'aviation, mais y sont associés pour l'instruction et la formation, et les officiers des Cadets de l'air détiennent un brevet du Corps d'aviation royal canadien.

Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.). Il y a deux régions aériennes. La région d'instruction, avec quartier général à Trenton (Ont.), embrasse aussi le quartier général de la région maritime, Halifax (N.-É.). La région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.), comprend deux groupes, dont l'un à Winnipeg (Man.) et l'autre à Vancouver (C.-B.). En outre des régions aériennes, le commandement du matériel aérien (Ottawa, Ont.) dirige et coordonne les services d'intendance, d'équipement, de génie aéronautique et civil et d'inspection aéronautique de tout le Corps d'aviation; le commandement du transport aérien (Rockcliffe, Ont.) coordonne et dirige le transport militaire aérien et la photographie aérienne. Les deux derniers sont des commandements du fonctionnement.

Des attachés de l'air sont maintenus à Washington, Prague, Paris, Bruxelles, Stockholm, Moscou et Buenos-Aires. En outre, le C.A.R.C. est représenté par des officiers de liaison supérieurs à Londres et à Washington.

**Organisation.**—Les plans des unités de manœuvre du Corps régulier comprennent une escadre d'interception, une escadrille de bombardiers de reconnaissance, deux escadrilles de transport et deux escadrilles de levers photographiques. Le Corps auxiliaire doit comprendre quinze escadrilles et un effectif autorisé de 4,500 officiers et aviateurs. Les unités auxiliaires déjà existantes sont les suivantes:—

|   |                    |
|---|--------------------|
| Escadrille de chasse n° 400.....                | Toronto (Ont.).    |
| Escadrille de chasse n° 401.....                | Montréal (P.Q.).   |
| Escadrille de chasse n° 402.....                | Winnipeg (Man.).   |
| Escadrille de chasse n° 403.....                | Calgary (Alb.).    |
| Escadrille de bombardement tactique n° 406..... | Saskatoon (Sask.). |
| Escadrille de bombardement tactique n° 418..... | Edmonton (Alb.).   |
| Escadrille de chasse n° 420.....                | London (Ont.).     |
| Escadrille de chasse n° 424.....                | Hamilton (Ont.).   |
| Escadrille de chasse n° 438.....                | Montréal (P.Q.).   |
| Escadrille de chasse n° 442.....                | Vancouver (C.-B.). |

Le C.A.R.C. (Réserve) est destiné à fournir une réserve d'effectifs partiellement formés qui peuvent être mobilisés au besoin et dont la formation peut être achevée rapidement. Pour commencer, ses membres sont recrutés parmi les anciens membres du Corps ayant servi durant la seconde guerre mondiale.